

QUAND FAIRE UN TEST DE DÉPISTAGE ?

Si vous avez pris un risque

> On peut déjà faire un premier test 15 jours après la prise de risque.

> Un autre test peut être nécessaire 3 mois après la prise de risque pour être sûr de ne pas être contaminé par le VIH.

> On peut faire un test même si on a pris un risque il y a longtemps.

Si vous avez pris un risque il y a moins de 48 heures

> Si vous avez pris un risque il y a moins de 48 h, rendez-vous le plus tôt possible aux urgences d'un hôpital, si possible avec votre partenaire pour examiner s'il y a nécessité d'un traitement pouvant diminuer le risque de transmission du virus.

Tous ensemble avec **Kassav** contre le sida



Faisons le dépistage du VIH



Association Afrique Avenir
22, rue des archives
75004 Paris
Tel. : 01.42.77.41.31
Fax : 01.42.77.04.31
afrique.avenir@wanadoo.fr

Les actions de prévention conduites par
Afrique Avenir sont soutenues par :
DGS, INPES, SIDACTION,
GRSP Ile-de-France

C'EST QUOI UN TEST DE DÉPISTAGE ?

Une simple prise de sang permet de détecter la présence du virus du sida (VIH) dans l'organisme.

POURQUOI FAIRE UN TEST DE DÉPISTAGE ?

Pour savoir si vous êtes ou pas porteur du VIH

> Si vous avez pris un risque :

- vous avez eu un rapport sexuel sans préservatif avec une personne et vous ne savez pas si elle est séronégative.
- le préservatif s'est déchiré ou a glissé durant le rapport sexuel.
- vous avez partagé le matériel d'injection lors d'un usage de drogue.

> Si vous envisagez d'avoir un enfant.

- Connaître les résultats négatifs du test pour les deux partenaires permet de décider l'abandon du préservatif dans un couple stable et fidèle
- Connaître le résultat positif du test permet de bénéficier d'un suivi régulier par un médecin et qui pourra, si c'est nécessaire, vous proposer un traitement
- Aujourd'hui, il existe des médicaments efficaces qui permettent de ralentir très nettement l'évolution de l'infection.

Il n'est jamais trop tard pour se soigner.

OÙ FAIRE UN TEST DE DÉPISTAGE ?

Il existe au moins une consultation de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) par département. Pour connaître les adresses des CDAG, on peut téléphoner au **0 800 840 800**.

C'est un appel confidentiel, gratuit depuis un téléphone fixe ou une cabine téléphonique. www.sida-info-service.org (avec possibilité de web call back)

Le test peut être fait :

- > dans une consultation de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) ou dans un centres d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CIDDIST) : consultation et test gratuits.
- > dans un centre de protection maternelle et infantile (PMI) : consultation et test gratuits
- > dans certains centres de planification et d'éducation familiale : consultation et test gratuits.
- > dans un laboratoire d'analyses médicales : le test est remboursé à 100 % par la sécurité sociale s'il est prescrit par un médecin.



Chaque partenaire doit faire son propre test.
Le résultat du test n'est valable que pour soi-même.